

★

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2013

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

★

CHAPITRE 28

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA
PROTECTION DE LA NATURE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

★

VERSION FRANCAISE

★

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	12
3.3. PERSPECTIVES	14
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	14
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	15
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	19
6. PROGRAMME 361: DÉSERTIFICATION ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	23
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	25
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	26
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	28
7. PROGRAMME 362: GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	29
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	31
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	31
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	32
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	33
8. PROGRAMME 363: LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	35
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	37
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	38
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	39

9. PROGRAMME 364: PILOTAGE ET ADMINISTRATION DU MINEPDED	41
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	43
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	44
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	45

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

La loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat a mis en place un cadre rénové du système financier, budgétaire et comptable de gestion publique. Cette nouvelle constitution financière destinée à remplacer l'Ordonnance de 1962, consacre la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) par l'institutionnalisation du budget programme.

Conscient de l'ampleur des changements amorcés, le législateur a prévu une mise en oeuvre progressive de cette loi qui doit entrer en vigueur dans l'intégralité de ses dispositions le 1er janvier 2013, date à laquelle est abrogée l'Ordonnance 62/OF/4 du 07 février 1962 (article 79 de la loi du 26 décembre 2007). Dans le respect de ces dispositions, la Circulaire présidentielle sur la préparation du budget 2013 instruit les chefs de départements ministériels de présenter au Parlement un projet de budget dans le nouveau format de budget programme.

Le document qui vous est soumis constitue la réponse de l'Administration à cette exigence de la réforme. Il s'intitule "Projet de Performance des Administrations". Ledit document, qui présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années, décline pour chaque programme ouvert: les objectifs, les indicateurs, les cibles ainsi que les moyens nécessaires pour leur mise en oeuvre, en cohérence avec le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

Il comporte trois principales parties :

- la première partie présente la synthèse stratégique, qui fait le point sur l'ancrage des interventions de l'Administration au DSCE, ses performances antérieures en terme d'activités effectivement mises en oeuvre et de moyens déployés à cet effet. Elle présente également les perspectives se rapportant à l'objectif stratégique. Ce dernier constitue le défi majeur à relever à moyen terme ainsi que le fil conducteur et le point de convergence des actions ;

- la deuxième partie traite du contenu des programmes en termes d'actions nécessaires assorties d'objectifs, d'indicateurs et des coûts de réalisation ;

- la troisième partie quant à elle, comporte une annexe présentant le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

La contribution du MINEPDED à l'atteinte des objectifs globaux du DSCE est d'assurer la compatibilité sociale et environnementale par la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques, afin d'assurer un développement durable.

A cet effet, les priorités nationales consistent en :

- l'intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques nationales;
- la préservation des ressources naturelles;
- la gestion des pollutions et des nuisances.

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les priorités sus-évoquées suggèrent une délimitation précise des compétences du ministère, suivant le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ainsi, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) est responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable.

A ce titre, il est chargé :

- de la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- de la définition des mesures de gestion environnementale en liaison avec les Ministères et Organismes Spécialisés concernés ;
- de l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ;
- de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement et de la nature en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- du suivi de la conformité environnementale dans la mise en oeuvre des grands projets ;
- de l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement et de la nature ;
- de la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et de leur mise en oeuvre en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures.
- de la mise en oeuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à la protection de l'environnement et de la nature et du développement durable en liaison avec les administrations concernées.

Il exerce la tutelle sur l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC).

Au regard des missions sus-énumérées, les programmes du MINEPDED sont alignés sur la fonction principale « assainissement et protection de l'environnement, 8.4. ».

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Relativement aux performances antérieures et aux perspectives, l'évaluation en terme de bilan technique et financier du budget du MINEPDED depuis 2011 s'articule autour de cinq (05) pôles de concentration correspondants aux recommandations du Chef de l'Etat, aux engagements internationaux souscrits par le Cameroun dans le domaine de la gestion durable de l'environnement, à la vision du Cameroun à l'horizon 2035 et au DSCE. Ces domaines d'intervention se déclinent comme suit :

- 1-la Restauration des terres dégradées et des écosystèmes marins, côtiers et lacustres ;
- 2-la mise en conformité environnementale des grands projets d'infrastructures ;
- 3-l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques ;
- 4-la lutte contre les pollutions et les nuisances ;
- 5-le renforcement du cadre juridique en matière de gestion durable de la biodiversité.

3.1 BILAN TECHNIQUE

Les réalisations majeures ont été les suivantes :

a- en matière de restauration des terres dégradées et des écosystèmes marins, côtiers et lacustres:

* Pour ce qui est de la mise en oeuvre du projet d'aménagement du bassin versant de la Bénoué:

- le renforcement mécanique des berges de la Bénoué;
- le reboisement des berges sur 20 km de la rive gauche de la Bénoué (plantation de 20.000 plants de 4 espèces différentes);
- la mise en défens de site reboisé (construction d'une clôture en barbelé sur support métallique pour un linéaire de 21 km);
- l'acquisition et installation des réservoirs en plastique de 3 000 litres;
- l'identification effective des GICs devant nous assister lors de la mise en terre de ces plants.

* Pour ce qui est de la mise en oeuvre du Pan/Lcd et opération sahel vert:

- la mise en terre de 560 000 plants sur les 7 sites (Lamtari-Kaele, Beungel-Boboyo, Matchoualta-Lara, Karena-Darack, Tcherfeke-Yagoua, Endala-Kerawa, Boula-Mokong (3 500 ha);
- le suivi et l'entretien permanent des sites de 2008. 2009 et 2010 : regarnissage, arrosage et gardiennage;
- la dotation en foyers améliorés à 28 460 ménages dans la région de l'extrême nord.

* Lutte contre la Jacinthe d'eau et les autres espèces envahissantes:

- validation de l'étude de faisabilité;

- visite du site de construction du hangar et du magasin de stockage à Sodiko village, arrondissement de Douala IVème.

* Conservation et Gestion Participative des Ecosystèmes de Mangroves au Cameroun (à Kribi-Campo):

- le suivi des plantations des palétuviers de Campo

- les travaux de pépinières de 20 000 plants de palétuviers à planter sur 3 hectares de mangroves réalisées en mars 2012.

b- dans le domaine de la Lutte contre les pollutions et nuisances

- les descentes sur le terrain par la Brigade Nationale et les brigades régionales pour les inspections, qui ont abouti à 480 inspections et contrôles effectués sur un total de 620 prévus. Suite à des sanctions infligées pour des cas des infractions environnementales graves, la recette générée s'élève actuellement à 98.000.000 FCFA recouvrés sur un total de 377.000.000 FCFA des amendes notifiées;

- inventaires des gaz à effet de serre dans le secteur énergie dans le cadre de l'élaboration de la Seconde Communication Nationale sur les CC;
- renforcement des capacités des personnels du MINEPDED sur les inventaires de gaz à effet de serre;
- renforcement des capacités des personnels du MINEPDED sur les inventaires des stocks de carbone;
- lancement du premier projet MDP au Cameroun ;
- approbation de 4 projets MDP sur les fumoirs améliorés (enregistrement en cours au Conseil Exécutif MDP) ;
- appui à l'équipement de 20 stations météo à raison de 2 par région;
- mise en place du Comité National REDD;
- élaboration du document du R-PP dans le cadre du mécanisme REDD+.

d- pour ce qui est de la mise en conformité environnementale des grands projets d'infrastructures

- participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre du calendrier environnemental des projets hydroélectriques de Lom Pangar, Memve'ele, Mekin, Bini à Warak, Songmbengué, Menchum, complexe industriel portuaire de Kribi, projet d'alimentation en eau potable Yaoundé-Sanaga, aménagement des entrées Est et Ouest de la ville de Douala ;
- 12 directives en matière d'Etudes d'Impacts Environnementales et Sociales/Audits Environnementaux et Sociaux des secteurs économiques élaborées et validées;
- 420 certificats de conformités environnementales délivrés.

e- En ce qui concerne le renforcement du cadre juridique en matière de gestion durable de la biodiversité :

- 2ème rapport National sur la prévention des risques biotechnologiques (Rapport final transmis au siège de la Convention sur la diversité Biologique);
- mise en oeuvre du projet de démonstration de la gestion intégrée de la zone côtière de Kribi-campo à travers cinq microprojets de démonstration sélectionnés par le comité de pilotage et quatre exécutés complètement grâce au financement de l'ONUDI;
- lancement effectif du projet de développement et d'établissement d'un système national de surveillance et de contrôle pour le projet OGM avec toutes les parties prenantes ayant des rôles spécifiques dans ce projet ;
- stratégie sur la biodiversité en cours de réactualisation ;
- validation de la stratégie APA (Accès et partage des Avantages).

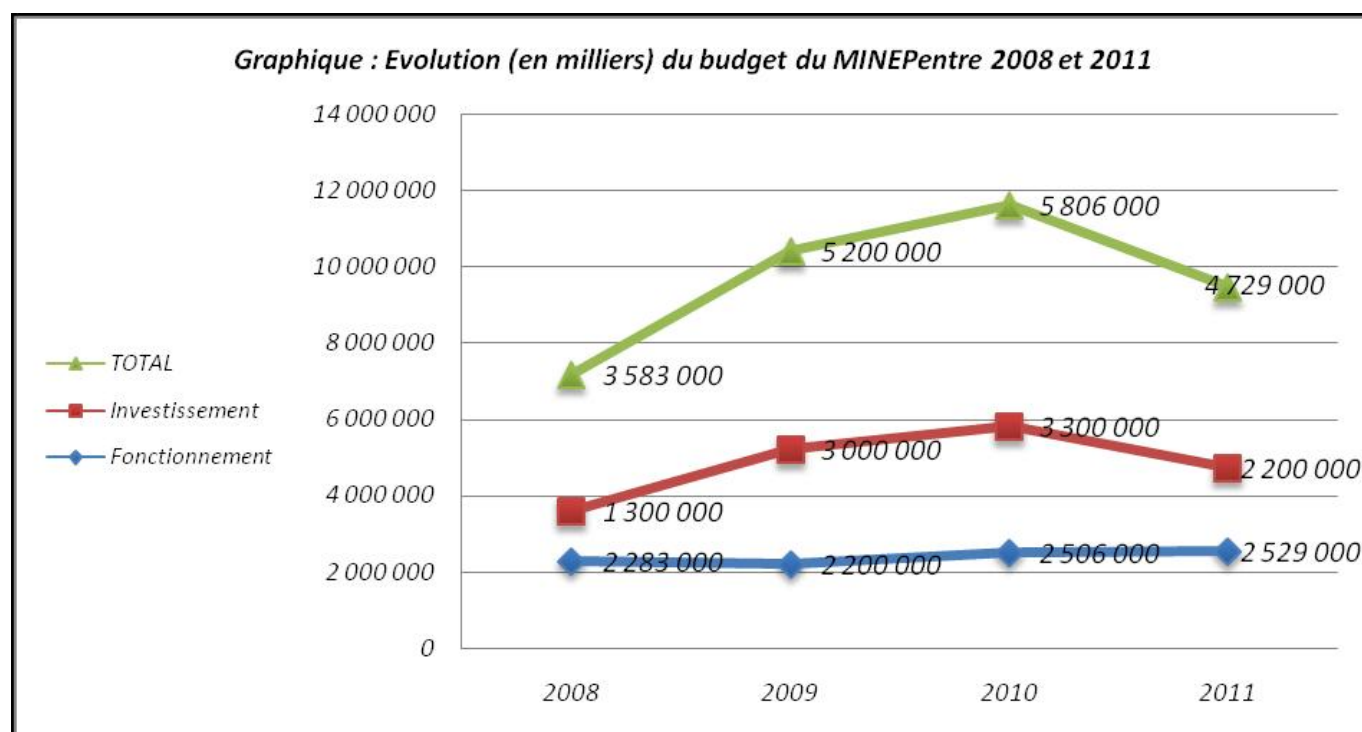
3.2 BILAN FINANCIER

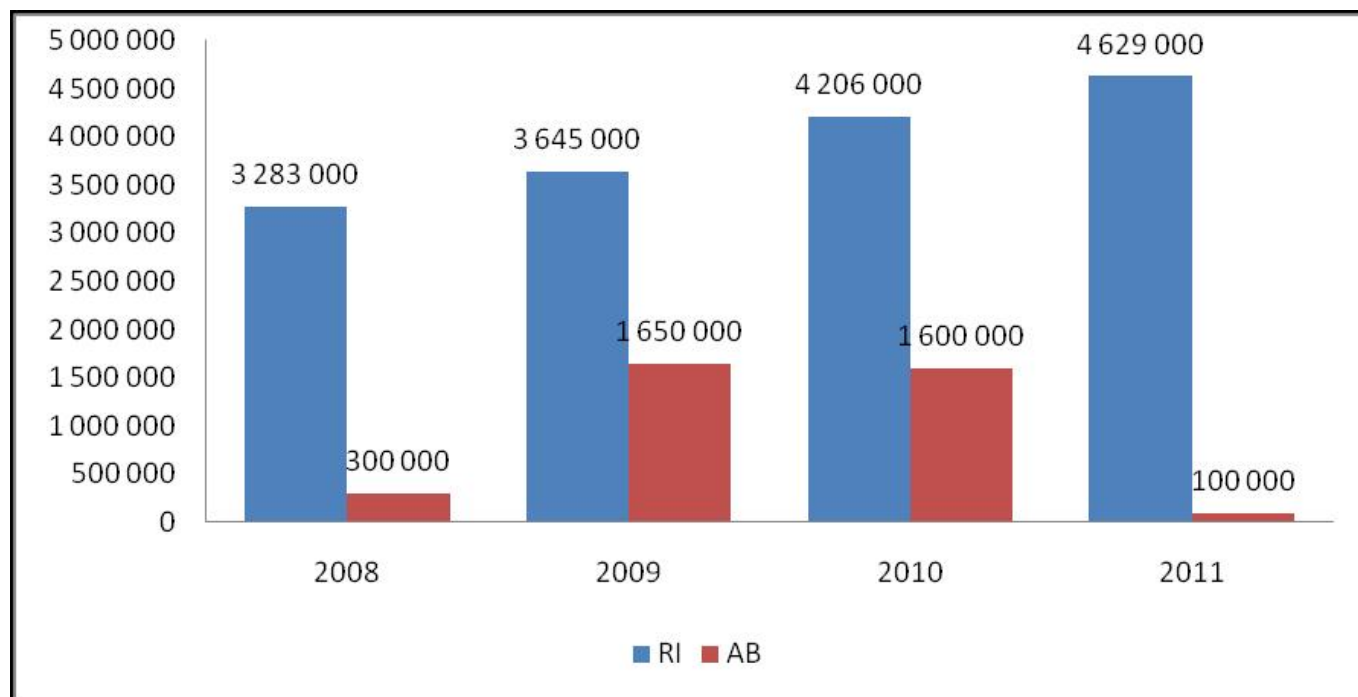
Le MINEPDED au cours des quatre derniers exercices budgétaires s'est vu allouer des

dotations en vue d'assurer les missions à lui assignées par le décret. Ainsi, la dotation des quatre dernières années est répertoriée ainsi qu'il suit, et répartie en budget de fonctionnement et d'investissement (en milliers).

Le tableau ci-dessous fait ressortir une nette évolution des allocations budgétaires du MINEPDED au cours de la période 2008-2010, passant de FCFA 3 583 000 000 à FCFA 5 806 000 000.

Cette croissance s'explique par une augmentation au niveau du fonctionnement, des charges récurrentes liées à la masse salariale, et au niveau des investissements, d'un accroissement du montant





N°	LIBELLES	Exercice 2009			Exercice 2010			Exercice 2011		
		Dotation	Engagements	Taux	Dotation	Engagements	Taux	Dotation	Engagements	Taux
I.	Fonctionnement	2 200 000	1 801 427	81,88%	2 506 000	2 307 454	92,07%	2 529 000	2 319 579	91,71%
I.1	Dépenses permanentes du personnel	93 000	93 000	100%	220 000	220 000	100%	229 000	229 000	100%
I.2	Autres dépenses du personnel	350 000	335 175	93,7%	326 000	335 975	95,76%	350 000	338 654	96,75%
I.3	Bourses et stages	145 000	119 620	82,5%	200 000	200 000	100 %	200 000	199 743	99,87%
I.4	Autres biens et services	1 636 000	1 588 807	94,06%	1 560 090	1 456 344	93,34%	1 750 000	1 534 739	87,69%
II.	Investissement	3 000 000	2 056 278	68,54%	3 300 000	2 640 000	80%	2 200 000	1 601 350	72,78%
	TOTAL (I+II)	5 200 000	4 274 920	82,21%	5 806 000	4 449 137	76,74%	4 729 000	3 320 930	70,22%

	2008	2009	2010	2011
Investissement	1 300 000	3 000 000	3 300 000	2 200 000
Fonctionnement	2 283 000	2 200 000	2 506 000	2 529 000

3.3 PERSPECTIVES

Pour la triennale 2013-2015, les actions de gestion durable de l'environnement reposeront sur le renforcement et la capitalisation des acquis antérieurs, notamment en matière de restauration des terres dégradées et des écosystèmes marins et côtiers, de lutte contre les changements climatiques, les pollutions et nuisances.

Dans le même temps, la mise en conformité environnementale des grands projets d'infrastructure à travers le suivi effectif de la mise en oeuvre des PGES desdits projets, l'opérationnalisation de l'Observatoire Nationale sur les Changements Climatiques, la mise en place du cadre institutionnel et réglementaire pour l'adaptation aux changements climatiques, l'élaboration et l'opérationnalisation de la stratégie nationale sur le développement durable constitueront également les priorités du MINEPDED conformément aux nouvelles attributions à lui assignées au terme du décret portant organisation du Gouvernement du 09 décembre 2011.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif poursuivi par le MINEPDED est de prévenir et protéger l'environnement contre toutes formes de dégradation. Dans cet esprit, il s'inscrit dans les objectifs poursuivis par le DSCE et relevant du sous secteur environnement, à savoir :

- assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable (OMD N° 7) ;
- améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales;
- inverser les tendances actuelles de la déperdition des ressources naturelles;
- organiser et encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires, de la société civile en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement.

Sur la base de cette corrélation entre l'objectif ministériel et les objectifs visant notre contribution dans la mise en oeuvre de la stratégie décennale nationale de développement, trois programmes opérationnels et un programme support ont été extraits du Programme d'Actions Prioritaires 2013-2017 et du Cadre de Dépenses à Moyen Terme 2013-2015.

Les programmes opérationnels sont :

- PROGRAMME I : DESERTIFICATION ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES ;

- PROGRAMME II : GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITE ;

-PROGRAMME III : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS, LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES.

Le Programme Support est:

- PROGRAMME IV : PILOTAGE ET ADMINISTRATION DU MINEPDED.

Tous les programmes du MINEPDED sont rattachés à la fonction principale « assainissement et protection de l'environnement, 8.4. ».

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Dans le cadre de sa vision de long terme, le Cameroun ambitionne d'assurer un environnement durable en réduisant de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à l'eau potable, d'améliorer sensiblement l'habitat en intégrant les principes de développement durable dans les politiques nationales et d'inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales. Raison pour laquelle, nous avons élaboré le Programme intitulé : « désertification et changement climatique ».

Dans le même temps, La stratégie du Gouvernement dans la Gestion durable des ressources naturelles vise à organiser et à encourager les initiatives des particuliers, des associations, des partenaires, de la société civile, etc. en faveur d'un développement durable et rationnel de l'environnement. Il s'agit de mettre en oeuvre des actions en faveur de la gestion environnementale des activités rurales, de la gestion de la biodiversité et la valorisation des ressources et le reboisement des sols dégradés. Au regard de ces orientations le Programme II : « Gestion durable de la

biodiversité » vise à combler ces attentes.

Enfin, le DSCE préconise de mener des actions dans l'optique d'inverser les tendances négatives liées aux pollutions et nuisances. Pour y parvenir le programme « Lutte contre les pollutions, nuisances et

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 361

DÉSERTIFICATION ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	Restaurer les écosystèmes dégradés	Nombre d'hectares reboisés	208000 0.0	352000 0.0	Plants
02	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique	Différentes mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques mises en place	1.0	1.0	Document PNACC et RPP Stratégie Nationale REDD
03	RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives	Système de monitoring environnemental opérationnel	0.0	1.0	Rapport de monitoring + Base des données sur les Changements Climatiques
04	PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	Améliorer l'offre de service écosystémique	Nombre de biens et services écosystémiques disponibles	0.0	3.0	(pêche, utilisation de l'eau, navigation)

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 362

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	Accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique, avec une attention particulière sur les grands projets en cours ou projetés tels que les barrages, les ports en eau profonde, les chemins de fer, les chantiers miniers et routiers	niveau de mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale	30.0	60.0	Rapports des PGE
03	RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	Poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable	nombre de campagnes de sensibilisation	200.0	380.0	Reports de sensibilisation
04	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Elaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable	Nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés	0.0	2.0	plans directeurs
05	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement	Nombre de bases de données thématiques disponibles dans le Système d'Information Environnementale (SIE)	1.0	3.0	rapports

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 363

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES	Produire des textes juridiques et normatifs qui visent à amener les installations à mieux gérer leurs déchets	Nombre de textes juridiques élaborés	7.0	11.0	Textes Juridiques
02	RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	Améliorer la couverture nationale, la fréquence et l'efficacité des inspections et des contrôles	Nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels	0.0	30.0	Actes juridiques
03	APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	Préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux	Nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signé entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées	0.0	10.0	Conventions de collaboration
04	MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES ET DANGEREUSES	Lutter contre la pollution et les substances chimiques et déchets dangereux de toute origine	Nombre de projets réalisés dans le cadre de mise en œuvre de ces conventions	2.0	5.0	Document de projet

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 364

PILOTAGE ET ADMINISTRATION DU MINEPDED

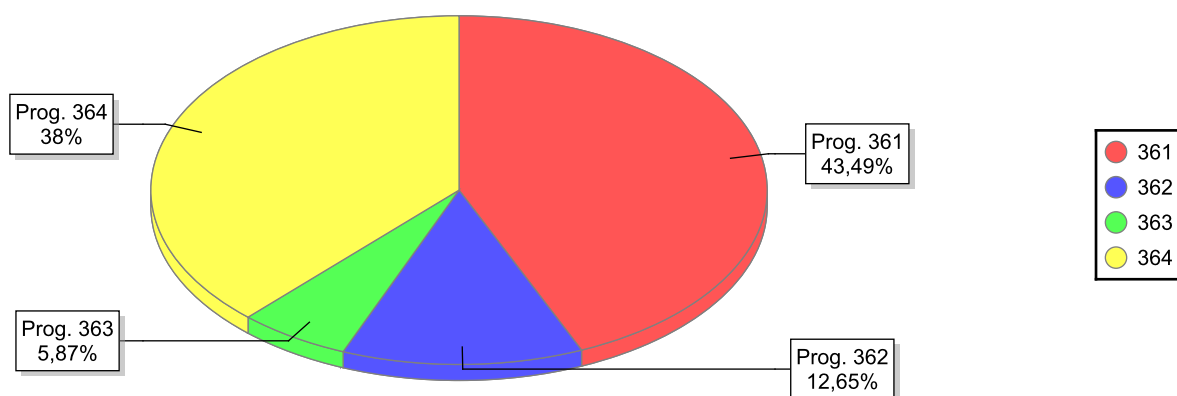
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS	Améliorer substantiellement la mise en œuvre des programmes du MINEPDED	Taux d'exécution des activités du programme	75.0	95.0	Rapports
02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	Améliorer le rendement du personnel et optimiser la gestion des ressources financières du MINEPDED	Taux de consommation des crédits et proportion du personnel formé.	75.0	95.0	Reports
03	PROGRAMMATION, PLANIFICATION ET COOPÉRATION	Mettre en cohérence la politique environnementale avec les politiques publiques	Les documents de programmation et de planification (PAP, CDMT) sont révisés et actualisés	2.0	2.0	MTEF, PAP
04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Renforcer la transparence dans la mise en œuvre des activités du MINEPDED	Nombres de rapports de contrôle produits	4.0	12.0	Reports

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

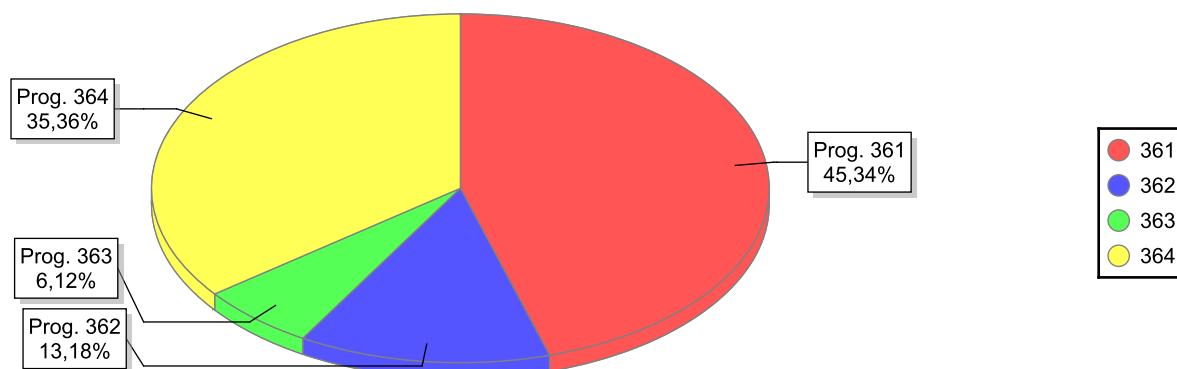
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
361	DÉSERTIFICATION ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	321 700 000	321 700 000	2 560 000 000	2 560 000 000	2 881 700 000	2 881 700 000
362	GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	467 875 000	467 875 000	370 000 000	370 000 000	837 875 000	837 875 000
363	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	388 875 000	388 875 000	0	0	388 875 000	388 875 000
364	PILOTAGE ET ADMINISTRATION DU MINEPDED	1 677 550 000	1 677 550 000	840 000 000	570 000 000	2 517 550 000	2 247 550 000
Total		2 856 000 000	2 856 000 000	3 770 000 000	3 500 000 000	6 626 000 000	6 356 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 361

DÉSERTIFICATION ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

- **WASSOUNI**

Directeur de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Le DSCE a identifié le capital naturel (eau, sol, végétation, faune) comme l'un des principaux supports du développement de la production primaire, et a inscrit la préservation des ressources naturelles au rang des priorités de la décennale 2010-2020.

Pour le Programme « Désertification et changements climatiques », il s'agira d'ici 2015, d'augmenter la superficie des terres restaurées de 16200 ha à 26 200 ha, et d'assurer des mesures d'adaptation aux changements climatiques, en élaborant la stratégie nationale REDD et en mettant en oeuvre le plan national d'adaptation aux changements climatiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Inverser la tendance à la dégradation des terres et promouvoir l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Superficie des terres restaurées et différentes mesures d'adaptation aux changements climatiques mises en place	ha	2012	16 200	2015	26 200

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE

ACTION 02 LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ACTION 03 RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL

ACTION 04 PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES

6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Les perturbations observées au niveau des performances des secteurs phares de l'économie du Cameroun, notamment l'énergie, les transports, l'agriculture, l'élevage, la pêche, les forêts sont fortement liés aux facteurs climatiques. En effet, la forte variabilité de la pluviométrie et la hausse constante des températures ont eu des incidences ces deux dernières décennies sur les secteurs productifs et sur l'avancée de la désertification. De même, les sols se sont considérablement dégradés, le calendrier agricole a été perturbé par les variabilités climatiques et les barrages de retenue et de production hydroélectrique ont connu une baisse du niveau de leurs eaux suite à la diminution des précipitations et à l'ensablement. La zone du littoral, a été victime des inondations et d'érosion côtière suite à l'augmentation du niveau de la mer. Les secteurs du logement, du tourisme et du transport subissent des pertes dues à la dégradation de ces écosystèmes côtiers.

Face à l'incidence de ces risques économiques, sociaux et environnementaux sur les changements climatiques et sur la désertification, le Chef de l'Etat a anticipé d'une part en instruisant le MINEP à mettre sur pied l'opération sahel vert et d'autre part dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements climatiques, en créant l'Observatoire

National sur les Changements Climatiques (ONACC). Dans cette perspective, le MINEP dans le cadre de la stratégie de son programme désertification et changements climatiques envisage pour la triennale 2013-2015 :

- de poursuivre l'opération «sahel vert » en élargissant la zone de couverture de ses interventions aux régions du Nord et de l'Adamaoua tout en augmentant la superficie des plantations et le nombre de foyers améliorés par localité. Cela demandera des investissements importants en infrastructures hydrauliques, en travaux d'aménagement et de préparation des sites, en acquisition des plants, en matériels de mise en défens des sites et de production des foyers améliorés;
- de conserver les écosystèmes de mangroves, en poursuivant ses actions dans les mangroves de l'estuaire du Wouri et de l'estuaire du Rio del Rey. Cela demandera également des investissements importants pour les travaux de production et de mise en terre des plants, de sensibilisation et de formation des groupes cibles sur les techniques de gestion durable des mangroves;
- de poursuivre l'élaboration de la seconde Communication Nationale sur les Changements Climatiques au Cameroun;
- d'élaborer une stratégie nationale REDD+;

■ 6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE

L'objectif de cette action est de remettre en bon état les écosystèmes dégradés du territoire national, afin que ceux-ci continuent de produire les biens et services utiles au bien-être des populations. Pour la triennale 2013-2015, la restauration de la nature se focalisera sur le reboisement des espaces dégradés des zones septentrionales, l'aménagement du bassin versant de la Bénoué, la régénération des mangroves, l'amélioration du taux de boisement en milieu urbain et la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes. L'atteinte de cette action sera mesurée par la superficie des terres/écosystèmes restaurés.

PROGRAMME 361:DÉSERTIFICATION ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

OBJECTIF 1 Restaurer les écosystèmes dégradés

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'hectares reboisés	nb	2012	2 080 000	2015	3 520 000

ACTION 02**LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

L'objectif ici est de limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socioéconomique. Les activités consisteront principalement à l'opérationnalisation de l'ONACC, l'élaboration d'un cadre stratégique et réglementaire, le développement et l'exécution des programmes et projets d'adaptation, la finalisation de la seconde communication nationale et le démarrage de la troisième communication nationale sur les changements climatiques, l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+ et la préparation du Cameroun au mécanisme REDD+ à travers les projets pilotes. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le pourcentage de personnes utilisant les informations climatologiques dans la planification de leurs activités socio-économiques.

OBJECTIF 1 Limiter les effets néfastes des changements climatiques sur l'environnement biophysique, humain et socio-économique

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Différentes mesures d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques mises en place	nb	2012	1	2015	1

ACTION 03**RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL**

L'objectif est de suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives et orienter les décisions publiques et les comportements des populations vis-à-vis des ressources environnementales. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers la mise en place d'un système de monitoring environnemental fonctionnel.

OBJECTIF 1 Suivre l'évolution de l'état de l'environnement afin de proposer des mesures correctives

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Système de monitoring environnemental opérationnel	nb	2012	0	2015	1

ACTION 04**PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES**

L'objectif recherché ici est d'améliorer le potentiel productif des écosystèmes, afin que ceux-ci continuent à fournir les multiples services à la collectivité nationale. Pour la triennale 2013-2015, cette action va se concentrer sur les écosystèmes aquatiques notamment dans la zone côtière et dans les bassins fluviaux et lacustres continentaux du Wouri, du Lac Tchad, de la Bénoué, du Nyong, de la Sanaga et dans l'estuaire du Rio Del Rey. Elle concernera en particulier, le développement et la mise en oeuvre de bonnes pratiques dans les zones précitées. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers la production de la pêche marine artisanale et de la pêche continentale.

PROGRAMME 361:DÉSERTIFICATION ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

OBJECTIF 1 Améliorer l'offre de service écosystémique

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
1			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de biens et services écosystémiques disponibles	nb	2012	0	2015	3

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	279 500 000	279 500 000	1 710 000 000	1 710 000 000	1 989 500 000	1 989 500 000
02	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	5 000 000	5 000 000	0	0	5 000 000	5 000 000
03	RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	11 000 000	11 000 000	0	0	11 000 000	11 000 000
04	PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	26 200 000	26 200 000	850 000 000	850 000 000	876 200 000	876 200 000
Total		321 700 000	321 700 000	2 560 000 000	2 560 000 000	2 881 700 000	2 881 700 000

7. PROGRAMME 362

GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DDPE

Directeur du Développement des Politiques Environnementales

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à susciter la prise en compte du développement durable dans les documents de stratégies sectorielles dont la cible à atteindre pour l'horizon 2015 est fixé à quatre secteurs sur les cinq que sont infrastructures, production, développement rural, éducation, santé.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Susciter la prise en compte du développement durable dans les documents de stratégies sectorielles

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de stratégies sectorielles prenant en compte le développement durable	nb	2012	2	2015	4

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

ACTION 03 RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

ACTION 04 PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 05 DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

7.2 STRATEGIE PROGRAMME

Le Cameroun dispose d'une richesse biologique remarquable; elle se compose d'une flore continentale, d'une faune terrestre, d'une biodiversité maritime et côtière, d'eau douce, agricole, et d'une biodiversité microbienne. Cette biodiversité est la principale pourvoyeuse de matière première pour les secteurs forestiers, de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, de la pharmacie, de la recherche fondamentale et appliquée.

Toutefois, sous l'effet de la pression démographique et des actions anthropiques, cette biodiversité subit une destruction matérialisée par:

- la déforestation provenant de l'exploitation industrielle des forêts, de l'urbanisation ou encore des projets de développement entraînant des modifications irréversibles de la biodiversité originelle;
- les systèmes culturels inappropriés comme l'agriculture itinérante sur brûlis compromettant les cycles biologiques de reconstitution des écosystèmes;
- les feux de brousse, le surpâturage, le braconnage, la pollution des eaux qui constituent de graves menaces sur la stabilité de la biodiversité du Cameroun.

Pour sauvegarder cette biodiversité, et partant continuer à bénéficier de la chaîne de valeur créée dans les différents secteurs économiques suscités, le MINEPDED envisage, à travers le programme Gestion durable de la biodiversité de :

- renforcer les évaluations environnementales;
- renforcer la sensibilisation environnementale;
- promouvoir le développement durable;

- développer et diffuser l'information environnementale.

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

L'objectif recherché par cette action est d'accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique, avec une attention particulière sur les grands projets d'infrastructures en cours ou projetés tels que les barrages, les ports en eau profonde, les chemins de fer, les chantiers miniers et routiers. Pour la période 2013-2015, cette action se focalisera sur la poursuite de l'accompagnement des agents opérateurs économiques dans les évaluations environnementales et l'intensification du suivi des Plans de Gestion Environnementale (PGES). L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de Certificats de Conformité Environnementale délivrés par secteur le niveau de mise en oeuvre des PGE.

OBJECTIF 1 Accroître la prise en compte des aspects environnementaux dans tous les domaines de la vie publique, avec une attention particulière sur les grands projets en cours ou projetés tels que les barrages, les ports en eau profonde, les chemins de fer, les chantiers miniers et routiers

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 niveau de mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale	%	2012	30	2015	60

ACTION 03

RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

L'objectif est de poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable. Pour la période 2013-2015, il sera question d'élaborer le programme national de sensibilisation et de poursuivre la sensibilisation sur les grandes thématiques environnementales. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par le nombre de campagnes de sensibilisation.

OBJECTIF 1 Poursuivre la conscientisation des diverses couches de la population en faveur d'un environnement sain et durable

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 nombre de campagnes de sensibilisation	nb	2008	200	2015	380

ACTION 04

PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'objectif est d'élaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable. Pour la période 2013-2015, cette action se focalisera sur l'élaboration et la validation d'une

stratégie nationale de développement durable. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés.

OBJECTIF 1 Elaborer et rendre opérationnel la stratégie nationale sur le développement durable

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de plans directeurs sectoriels du développement durable élaborés et validés	nb	2012	0	2015	2

ACTION 05

DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE

L'objectif recherché est de rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement. Pour la triennale 2013-2015, cette action se concentrera sur la production, l'actualisation et la diffusion des données environnementales. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par

OBJECTIF 1 Rendre disponible les données existantes (officielles/fiables) en matière d'environnement

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de bases de données thématiques disponibles dans le Système d'Information Environnementale (SIE)	nb	2012	1	2015	3

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	257 875 000	257 875 000	200 000 000	200 000 000	457 875 000	457 875 000
03	RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	15 000 000	15 000 000	120 000 000	120 000 000	135 000 000	135 000 000
04	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	56 000 000	56 000 000	50 000 000	50 000 000	106 000 000	106 000 000
05	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	139 000 000	139 000 000	0	0	139 000 000	139 000 000
Total		467 875 000	467 875 000	370 000 000	370 000 000	837 875 000	837 875 000

8. PROGRAMME 363

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES
ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU
DANGEREUSES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

DNC
Directeur des Normes et du Contrôle

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Dans ce programme, il sera question d'accentuer les inspections environnementales à travers le renforcement de la police environnementale, l'institution d'un corpus juridique et réglementaire dans le domaine des normes et procédures environnementales. Concrètement, il s'agira de réduire les pollutions et nuisances environnementales par une gestion écologiquement rationnelle et durable des déchets et des substances chimiques.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Réduire les pollutions et nuisances environnementales par la gestion écologiquement rationnelle et durable des déchets et des substances chimiques

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage des installations respectueuses de la réglementation environnementale	%	2012	40	2015	60

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES
- ACTION 02** RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE
- ACTION 03** APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS
- ACTION 04** MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES ET DANGEREUSES

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

A l'horizon 2035, le Cameroun ambitionne de devenir un pays émergent, ce qui suppose un développement accéléré des activités socio-économiques. Ce développement couplé à la croissance démographique et à l'urbanisation non maîtrisées, pourraient être à l'origine d'une augmentation de la pollution et des nuisances et par conséquent un frein à l'atteinte de l'objectif de cette vision.

Afin d'améliorer le cadre de vie des populations par la réduction des risques liés aux pollutions, aux nuisances et aux substances chimiques nocives et/ou dangereuses, le MINEPDED envisage de :

- i. élaborer des textes juridiques, des normes et des procédures environnementales ;
- ii. renforcer la police environnementale ;
- iii. apporter un appui à l'assainissement urbain et au traitement des déchets ;
- iv. mettre en oeuvre des Conventions Internationales de lutte contre la pollution et les produits chimiques dangereux.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

L'objectif de cette action est de produire les textes juridiques et normatifs qui visent à amener les installations et les ménages à mieux gérer leurs déchets. Pour la période 2013-2015, cette action se focalisera sur la finalisation des textes portant sur la fiscalité environnementale incitative, l'élaboration des textes d'application de la loi-cadre, l'élaboration et l'homologation des normes et directives environnementales. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de textes juridiques élaborés, de normes et directives environnementales élaborées et/ou homologuées.

OBJECTIF 1 Produire des textes juridiques et normatifs qui visent à amener les installations à mieux gérer leurs déchets

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de textes juridiques élaborés	nb	2012	7	2015	11

ACTION 02

RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE

L'objectif recherché ici est d'améliorer la couverture nationale, la fréquence et l'efficacité des inspections et des contrôles environnementaux. Pour y parvenir, l'acquisition du matériel roulant et des équipements d'inspection (laboratoires mobiles d'analyses et kits de contrôle), la construction et l'équipement d'un laboratoire environnemental de référence, ainsi que la formation des inspecteurs et contrôleurs seront nécessaires. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels et le nombre d'inspections effectuées.

OBJECTIF 1 Améliorer la couverture nationale, la fréquence et l'efficacité des inspections et des contrôles environnementaux

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de postes de contrôle environnemental créés et fonctionnels		2012	0	2015	30

ACTION 03

APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'objectif visé est de préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux. Cette action se focalisera sur la mise en place des centres pilotes de traitements des déchets, à l'appui à la création et/ou réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées, à l'appui technique au curage des drains et la cartographie des zones à fort potentiel de pollution. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signées entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées.

OBJECTIF 1 Préparer le cadre de partenariat entre le MINEPDED, les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et les autres parties prenantes dans l'assainissement urbain et le traitement des déchets ménagers et spéciaux

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de conventions de collaboration pour la gestion des déchets signé entre le MINEPDED, les CTD et les autres parties prenantes concernées	nb	2012	0	2015	10

ACTION 04

MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES ET DANGEREUSES

L'objectif visé est de lutter contre la pollution et les substances chimiques et déchets dangereux de toute origine. A travers le financement des projets : élimination des pesticides obsolètes au Cameroun ; acquisition et installation des quatre incinérateurs pour l'élimination des déchets médicaux. Nombre de projets réalisés dans le cadre de mise en oeuvre de ces conventions.

OBJECTIF 1 Lutter contre la pollution et les substances chimiques et déchets dangereux de toute origine

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de projets réalisés dans le cadre de mise en œuvre de ces conventions	nb	2012	2	2015	5

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA							
Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES	32 000 000	32 000 000	0	0	32 000 000	32 000 000
02	RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	346 375 000	346 375 000	0	0	346 375 000	346 375 000
03	APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	10 500 000	10 500 000	0	0	10 500 000	10 500 000
04	MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES ET DANGEREUSES	0	0	0	0	0	0
Total		388 875 000	388 875 000	0	0	388 875 000	388 875 000

9. PROGRAMME 364

PILOTAGE ET ADMINISTRATION DU MINEPDED

RESPONSABLE DU PROGRAMME
DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES
Directeur des Affaires Générales

9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Du fait de sa création récente (2004) et de ses nouvelles missions, le MINEPDED est confronté à trois difficultés majeures à savoir: (i) l'insuffisance des locaux tant au niveau des organes centraux et déconcentrés, (ii) le manque qualitatif et quantitatif de personnels et (iii) la mobilisation insuffisante et dans les délais des ressources financières pour assumer son mandat d'élaboration, de mise en oeuvre et d'évaluation de la politique du gouvernement en matière d'environnement. Ce programme support va contribuer à renforcer et à soutenir la mise en oeuvre des actions et activités dévolues aux programmes opérationnels. Dans le même temps, il veillera à renforcer les aspects liés à la gouvernance, à la prise en compte de l'aspect genre, et à faciliter à asseoir les infrastructures pour un meilleur cadre de travail.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la mobilisation des moyens d'action et la gouvernance des programmes opérationnels au MINEPDED

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux de mise en œuvre des actions du MINEPDED	%	2012	75	2015	80

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS
- ACTION 02** GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES
- ACTION 03** PROGRAMMATION, PLANIFICATION ET COOPÉRATION
- ACTION 04** AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

9.2 STRATEGIE PROGRAMME

Dans le cadre du Programme « Pilotage et administration », les actions à mettre en uvre seront orientées sur :

- i. L'Appui à la mise en uvre et suivi évaluation des programmes opérationnels ;
- ii. la Gestion des Ressources Humaines, matérielles et financières ;
- iii. la Programmation, planification et coopération ;
- iv. L'Amélioration de la gouvernance en matière de gestion de l'environnement, de la protection de la nature et du développement durable.

9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS

L'objectif visé ici est d'améliorer substantiellement la mise en oeuvre des programmes opérationnels du MINEPDED. Pour la triennale 2013-2015, cette action se focalisera sur la coordination des activités des services centraux et déconcentrés, la coordination et suivi de la mise en oeuvre des différents programmes du MINEPDED, le suivi-évaluation des activités des services centraux et déconcentrés du MINEPDED. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le taux d'exécution des activités du programme.

OBJECTIF 1 Améliorer substantiellement la mise en œuvre des programmes du MINEPDED

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'exécution des activités du programme	%	2012	75	2015	95

ACTION 02

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

L'objectif visé à travers cette action est d'améliorer le rendement du personnel et optimiser la gestion des ressources financières du MINEPDED. Pour la triennale 2013-2015, cette action visera en particulier, la promotion de l'approche genre, l'animation de la vie associative et culturelle du MINEPDED, le suivi et mise en oeuvre du plan de formation du MINEPDED, l'opérationnalisation du SIGIPES, la coordination de la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, le renforcement en équipements et matériels roulants des services centraux, le renforcement en équipements et matériels roulants des services déconcentrés, le suivi et la mise à jour du fichier solde du personnel. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le taux de consommation des crédits et la proportion du personnel formé.

OBJECTIF 1 Améliorer le rendement du personnel et optimiser la gestion des ressources financières du MINEPDED

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de consommation des crédits et proportion du personnel formé.	%	2012	75	2015	95

ACTION 03

PROGRAMMATION, PLANIFICATION ET COOPÉRATION

L'objectif recherché ici est de mettre en cohérence la politique environnementale avec les politiques publiques. Pour la triennale 2013-2015, cette action visera en particulier, l'actualisation des documents de programmation, de planification et du cadre de coopération et le suivi-évaluation de la mise en oeuvre de la stratégie ministérielle. L'atteinte de cet objectif sera mesurée par les documents de programmation et de planification (PAP, CDMT) révisés et actualisés.

OBJECTIF 1 Mettre en cohérence la politique environnementale avec les politiques publiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Les documents de programmation et de planification (PAP, CDMT) sont révisés et actualisés	nb	2012	2	2015	2

ACTION 04**AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'objectif visé ici est de renforcer la transparence dans la mise en œuvre des activités du MINEPDED. Pour la triennale 2013-2015, cette action se focalisera sur le contrôle interne et l'évaluation des services centraux et déconcentrés, la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption. L'atteinte de cet objectif sera mesurée à travers le nombre de rapports de contrôle produits.

OBJECTIF 1 Renforcer la transparence dans la mise en œuvre des activités du MINEPDED

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombres de rapports de contrôle produits	nb	2012	4	2015	12

9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS	424 752 000	424 752 000	0	0	424 752 000	424 752 000
02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	948 398 000	948 398 000	840 000 000	570 000 000	1 788 398 000	1 518 398 000
03	PROGRAMMATION, PLANIFICATION ET COOPÉRATION	76 000 000	76 000 000	0	0	76 000 000	76 000 000
04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	228 400 000	228 400 000	0	0	228 400 000	228 400 000
Total		1 677 550 000	1 677 550 000	840 000 000	570 000 000	2 517 550 000	2 247 550 000

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 8	INFRASTRUCTURES	6 626 000	6 356 000
Fonction 84	Assainissement et protection de l'environnement	6 626 000	6 356 000
Programme 361	DÉSERTIFICATION ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES	2 881 700	2 881 700
Action 01	PROMOTION ET RESTAURATION DE LA NATURE	1 989 500	1 989 500
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	1 018 449	1 018 449
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	940 449	940 449
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 525	3 525
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 250	5 250
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	60 000	60 000
Article 35 00 45	Comité de Coordination de la Lutte contre la Désertification	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	44 000	44 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 35 00 75	Comité National GEF	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 37 00 08	Sous-Direction de la Promotion et de la Restauration de la Nature	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Adamaoua	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 44 13 130	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Extrême-Nord	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 45 10 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Djerem	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Faro et Déo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Banyo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbéré	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Vina	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lom et Djerem	10 000	10 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	10 000	10 000
Article 45 13 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Diamaré	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Logone et Chari	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Danai	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Kani	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Sava	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 13 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Tsanaga	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Benoué à Garoua	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Faro à Poli	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo-Louti	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 15 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo-Rey	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 64 10 05	Commune de Tibati	10 000	10 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	10 000	10 000
Article 64 10 10	Commune de Tignère	10 000	10 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	10 000	10 000
Article 64 10 25	Commune de Ngaoundéré	10 000	10 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	10 000	10 000
Article 64 13 04	COMMUNE DE BOGO	6 570	6 570
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	6 570	6 570
Article 64 13 16	Commune de Goulfé	11 430	11 430
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	11 430	11 430
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	70 300	70 300
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	20 380	20 380
2811	Transferts en capital aux collectivités locales	45 240	45 240
2811	Transferts en capital aux collectivités locales	4 680	4 680
Article 64 13 34	COMMUNE DE KOLOFATA	15 080	15 080
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	15 080	15 080
Article 64 13 44	COMMUNE DE MAKARY	12 400	12 400
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	12 400	12 400
Article 64 13 56	COMMUNE DE MOKOLO	17 030	17 030
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	15 080	15 080
2811	Transferts en capital aux collectivités locales	1 950	1 950

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 13 58	COMMUNE DE MORA	15 150	15 150
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	3 200	3 200
2811	Transferts en capital aux collectivités locales	11 950	11 950
Article 64 13 78	COMMUNE DE WAZA	10 600	10 600
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	10 600	10 600
Article 64 13 79	COMMUNE DE DARAK	35 621	35 621
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	35 621	35 621
Article 64 13 80	COMMUNE DE YAGOUA	5 370	5 370
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	5 370	5 370
Article 64 17 35	Commune de Bangangté	10 000	10 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	10 000	10 000
Article 64 18 05	Commune de Sangmelima	10 000	10 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	10 000	10 000
Article 64 19 10	Commune de Banguem	10 000	10 000
Paragraphe 2811	Transferts en capital aux collectivités locales	10 000	10 000
Article 98 00 03	FINEX Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	500 000	500 000
Paragraphe 2779	Dépenses d'investissement sur FINEX non répartis	500 000	500 000
Action 02	LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	5 000	5 000
Article 35 00 40	Comité des Mécanismes de Développement Propre	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 03	RENFORCEMENT DU MONITORING ENVIRONNEMENTAL	11 000	11 000
Article 33 00 031	Sous Direction du Monitoring et du Suivi Ecologique du Climat	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 04	PROMOTION DU SUIVI DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES	876 200	876 200
Article 33 00 03	Direction de la Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles	350 000	350 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	350 000	350 000
Article 35 00 30	Comité de Biosécurité	3 600	3 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 35 00 35	Comité de Biodiversité	3 600	3 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 65	Comité National Ramsar	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 37 00 02	Sous-Direction de la Planification Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 98 00 01	FINEX Direction Dév. Politiques Environnementales	500 000	500 000
Paragraphe 2779	Dépenses d'investissement sur FINEX non répartis	500 000	500 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 362	GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ	837 875	837 875
Action 01	RENFORCEMENT DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES	457 875	457 875
Article 33 00 01	Direction du Développement des Politiques Environnementales	268 000	268 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	200 000	200 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	50 000	50 000
Article 33 00 11	Sous Direction des évaluations environnementales	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 12	Sous Direction des Plans de Gestion Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 80	Comité de Programme de la Composante 1 PSFE	4 000	4 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 37 00 07	Sous-Direction de la Conservation et de la Protection de la Biodiversité	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Centre	11 075	11 075
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 250	2 250
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 450	2 450
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 44 12 120	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Est	11 500	11 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 44 18 180	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 45 11 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Haute Sanaga	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lékié	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbam et Inoubou	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbam et Kim	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mefou et Afamba	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mefou et Akono	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mfoundi	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et Kellé	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et Mfoumou	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nyong et So'o	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 12 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Boumba et Ngoko	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, d'Abong-Mbang	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Kadey	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lom et Djerem	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Dja et Lobo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 18 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mvila	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 18 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Océan	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 18 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Vallée du Ntem	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action 03	RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE	135 000	135 000
Article 33 00 01	Direction du Développement des Politiques Environnementales	40 000	40 000
Paragraphe 2270	Achats de matériels pédagogiques	40 000	40 000
Article 35 00 70	Comité de Gestion des Journées Mondiales	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 851	Comité CHM	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Adamaoua	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 11 110	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Centre	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 12 120	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Est	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 13 130	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Extrême-Nord	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Littoral	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 16 160	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord-Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 17 170	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l' Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 18 180	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Article 44 19 190	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud-Ouest	8 000	8 000
Paragraphe 2842	Transferts en capital aux ONG et associations	8 000	8 000
Action 04	PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	106 000	106 000
Article 33 00 01	Direction du Développement des Politiques Environnementales	50 000	50 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	30 000	30 000
2859	Autres transferts en capital aux ménages	20 000	20 000
Article 33 00 011	Sous Direction de l'Encadrement et du Partenariat	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 10	Direction de la Promotion du Développement Durable	18 000	18 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
Article 33 00 13	Sous Direction de l'Economie Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 10	Comité National chargé de la mise en oeuvre du programme de la décennie des Nations Unies pour l'Education en vue du développement durable	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 95	Commission Nationale sur l'Environnement et le Developpement Durable	9 000	9 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Action 05	DÉVELOPPEMENT ET DIFFUSION DE L'INFORMATION ENVIRONNEMENTALE	139 000	139 000
Article 33 00 20	Direction du Centre d'Information et de la Documentation sur l'Environnement	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
Article 33 00 21	Section des Systèmes d'Information Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 22	Section de la Documentation Environnementale	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 23	Section des Centres d'Echange d'Information	11 000	11 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 37 00 05	Sous-Direction de la Sensibilisation	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 69 00 10	PGE/Système d'Information Environnementale	77 000	77 000
Paragraphe 6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6901	Provisions de fonctionnement	72 000	72 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 363	LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET LES NUISANCES ET SUBSTANCES CHIMIQUES NOCIVES ET/OU DANGEREUSES	388 875	388 875
Action 01	ELABORATION DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES, DES NORMES ET DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES	32 000	32 000
Article 32 00 131	Cellule de la Réglementation	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 021	Sous Direction des Normes, des agréments et des visas	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 14	Sous Direction des Recettes Environnementales	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 02	RENFORCEMENT DE LA POLICE ENVIRONNEMENTALE	346 375	346 375
Article 26 00 01	Brigade des Inspections Environnementales	12 375	12 375
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 350	2 350
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	705	705
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 208	4 208
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 32 00 132	Cellule du Contentieux	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 33 00 02	Direction des Normes et du Contrôle	112 000	112 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 525	3 525
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 250	5 250
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	30 000	30 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	64 000	64 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Littoral	11 500	11 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 44 16 160	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord-Ouest	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 44 17 170	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l' Ouest	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 44 19 190	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud-Ouest	11 500	11 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 469	1 469
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 468	1 468
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 763	1 763
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 350	2 350
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 775	2 775
6186	Honoraires et frais annexes	500	500
Article 45 14 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Moungo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Nkam	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Sanaga-Maritime.	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Wouri	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Boyo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Bui	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Donga-Mantum	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mentchum	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mezam	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Momo	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ngo-Ketunjia	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Bamboutos	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Haut-Nkam	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Hauts Plateaux	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Koug-Khi	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Menoua	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mifi	6 600	6 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ndé	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Noun	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Fako	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Koupé-Manengouba	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lebiale	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Manyu	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Meme	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Ndian	6 600	6 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	500	500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
Action 03	APPUI À L'ASSAINISSEMENT URBAIN ET AU TRAITEMENT DES DÉCHETS	10 500	10 500
Article 33 00 022	Sous Direction de la Gestion des Déchets des Produits Chimiques, Toxiques et Dangereux	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 04	MISE EN ŒUVRE DES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES SUBSTANCES CHIMIQUES ET DANGEREUSES		
Article			
Paragraphe			

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 364	PILOTAGE ET ADMINISTRATION DU MINEPDED	2 517 550	2 247 550
Action 01	APPUI À LA MISE EN ŒUVRE ET SUIVI ÉVALUATION DES PROGRAMMES OPÉRATIONNELS	424 752	424 752
Article 22 00 21	Cabinet Ministre de l'Environnement et Protection de la Nature	178 527	178 527
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 322	5 322
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 675	3 675
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	18 000	18 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	6 500	6 500
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	13 000	13 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	8 975	8 975
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 080	15 080
6172	Indemnités de mission à l'étranger	18 975	18 975
6261	Heures supplémentaires	7 500	7 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6174	Frais de réception	4 500	4 500
Article 32 00 10	Secrétariat Général du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	161 225	161 225
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 175	2 175
6103	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	17 000	17 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	17 000	17 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	11 750	11 750
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	19 000	19 000
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	8 000	8 000
6183	Abonnements et consommations de radiocommunication	5 875	5 875
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	10 000	10 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	20 000	20 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	22 425	22 425
6269	Primes spécifiques	15 500	15 500
Article 32 00 11	Cellule de Suivi	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 32 00 12	Cellule de la Communication	11 000	11 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 32 00 13	Division des Affaires Juridiques	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 165	1 165
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 225	5 225
Article 32 00 14	Cellule Informatique	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 32 00 15	Cellule de la Traduction	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 32 00 17	Sous-Direction de l'Accueil du Courrier et de Liaison	12 000	12 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 300	3 300
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 32 00 18	Sous-Direction de la Documentation et des Archives	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Action 02	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	1 788 398	1 518 398
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	821 598	821 598
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	40 000	40 000
2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	40 000	40 000
2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	200 000	200 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	9 000	9 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	11 700	11 700
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 843	5 843

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6116	Achats de médicaments et de fournitures médicales(formations sanitaires uniquement)	4 000	4 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 575	12 575
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	8 000	8 000
6133	Frais de relève	9 705	9 705
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	7 700	7 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	237 075	237 075
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	100 000	100 000
6269	Primes spécifiques	119 000	119 000
Article 34 00 11	Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	15 500	15 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 500	4 500
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	4 500	4 500
Article 34 00 12	Sous Direction des Personnels, de la Solde et des Pensions	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 13	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 04	Comité Genre	3 800	3 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 05	Comité de Lutte contre le VIH/SIDA	3 800	3 800
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 200	1 200
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 000	1 000
Article 35 00 50	Comité d'Elaboration du Manuel de Procédures Administratives	4 600	4 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 35 00 55	Comité SIGIPES	5 600	5 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	600	600
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 35 00 60	Commission des marchés	42 500	42 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	29 000	29 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	10 000	10 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes de l'Administration Centrale	309 000	309 000
Paragraphe 6117	Frais d'habillement spécifiques aux activités des services(uniformes, tenues de travail)	15 000	15 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	25 000	25 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	6 000	6 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	6 000	6 000
6153	Loyers des immeubles des services publics	4 000	4 000
6157	Locations des salles de congrès, de conférences, de séminaires ou de spectacle	3 000	3 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	10 000	10 000
6164	Entretien et maintenance des machines et matériels techniques	10 000	10 000
6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000	5 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	35 000	35 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	15 000	15 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	25 000	25 000
6186	Honoraires et frais annexes	5 000	5 000
6288	Prise en charge des personnels occasionnels et saisonniers	110 000	110 000
6901	Provisions de fonctionnement	20 000	20 000
Article 44 10 100	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature de l'Adamaoua	20 000	20 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	20 000	20 000
Article 44 14 140	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Littoral	90 000	40 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	90 000	40 000
Article 44 15 150	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Nord	40 000	40 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	40 000	40 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 44 18 180	Délégation Régionale de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Sud	43 000	43 000
Paragraphe 2202	Travaux d'aménagement et de clôture des terrains	8 000	8 000
2229	Construction, agrandissement, réhabilitation des batiments destinés à autres usages de services publics	35 000	35 000
Article 45 10 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mbéré	90 000	25 000
Paragraphe 2229	Construction, agrandissement, réhabilitation des batiments destinés à autres usages de services publics	90 000	25 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, d'Abong-Mbang	90 000	25 000
Paragraphe 2229	Construction, agrandissement, réhabilitation des batiments destinés à autres usages de services publics	90 000	25 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Lom et Djerem	18 000	18 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	18 000	18 000
Article 45 13 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Danai	25 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	25 000	25 000
Article 45 13 25	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Mayo Sava	50 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	50 000	25 000
Article 45 17 15	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Hauts Plateaux	4 000	4 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	4 000	4 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale de L'Environnement et de la Protection de la Nature, Dja et Lobo	90 000	25 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	90 000	25 000
Action 03	PROGRAMMATION, PLANIFICATION ET COOPÉRATION	76 000	76 000
Article 34 00 50	Division des Etudes, des Projets et de la Coopération	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 495	3 495
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 170	1 170
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 110	4 110
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	4 700	4 700
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 525	4 525
Article 34 00 52	Cellule des Projets et de la Coopération	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 34 00 53	Cellule des Etudes et de la Prospective	11 000	11 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article 35 00 15	Comité d'Elaboration et Suivi du CDMT, Préparation et Suivi de l'Exécution du Budget	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	6 000	6 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 35 00 701	Comité PPBS	18 000	18 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 35 00 85	COMITE D'ELABORATION DES PROJETS	5 000	5 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Action 04	AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE PROTECTION DE LA NATURE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	228 400	228 400
Article 22 00 31	Cabinet du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature	139 300	139 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	16 000	16 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	21 000	21 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 800	5 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	14 000	14 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	3 000	3 000
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	40 000	40 000
6174	Frais de réception	7 000	7 000
6261	Heures supplémentaires	5 500	5 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	11 500	11 500
Article 23 00 10	Inspection Générale	16 100	16 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 350	2 350
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 112	5 112
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 700	4 700
Article 23 00 11	Inspecteur N°1	13 750	13 750

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2013

CHAPITRE 28 - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION (PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
Article 23 00 12	Inspecteur N°2	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 24 00 11	Conseiller Technique N° 1	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 24 00 12	Conseiller Technique N° 2	13 750	13 750
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 938	2 938
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 175	1 175
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 525	4 525
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 112	4 112
Article 28 00 01	Cellule de Bonne Gouvernance	9 300	9 300
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 300	1 300
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 28 00 02	Cellule de Lutte Contre la Corruption	8 700	8 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	700	700
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		6 626 000	6 356 000